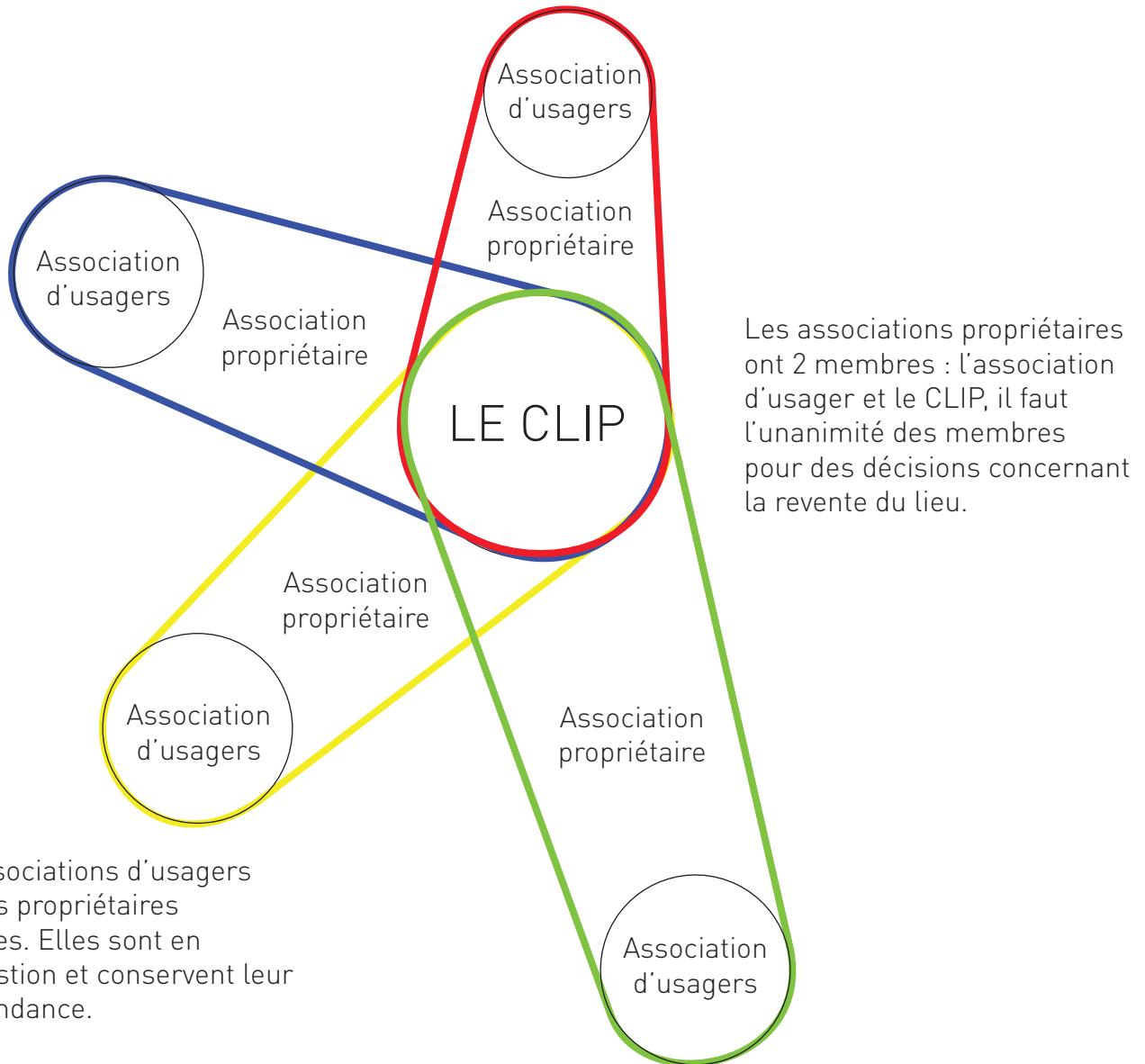


Fonctionnement du CLIP - Réseau de lieux en propriété d'usages

Le CLIP est une association dont les membres sont les associations d'usagers

Cette association a pour but de :

- Promouvoir des lieux solidaires, autogérés, et en propriété d'usage
- Mettre en place un réseau de solidarités entre lieux autogérés en propriété d'usage
- Accompagner des projets d'habitats solidaires et autogérés en propriété d'usage



Financement immobilier et rapport à l'argent

Le propriétaire d'un lieu est une association, il n'y donc pas de capital. Le financement se fait grâce à des dons, prêts privés et bancaires. Les prêts sont remboursés selon conditions définies par les contrats signés avec chacun des prêteurs. Avec ce fonctionnement, les conditions pour habiter dans le lieu sont détachées de l'investissement. Il y a par contre un loyer mensuel pour chaque habitant, qui permet de rembourser les prêts à court terme puis à long terme de financer l'achat d'autres lieux !